

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

### ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 1<sup>er</sup> février 2018 -

Etaient présents :

Mme DURRANS, M. LAMPROPOULOS, M. LAPAIRE, Mme OLLIER, M. ORTEL, M. BALLESTA, Mme DUFEAL, Mme MALTONE, M. PUGET, M. ARCELIN, Mme RAHOU, M. LALUQUE, M. PUISSET.

Etaient représentés :

M. FRÖHLICH, M. LE BOURDONNEC, Mme RACHMUHL, Mme LEBRAUD, M. AMIEL, Mme JOUIN, Mme SALAS, M. WEST, Mme THIEBAULT, Mme VERGES.

Etaient invités :

Mme CAILLOT, Mme CARRIBON, Mme MIRAS, M. PIALOUX, M. VALAT.

M. Ballesta ouvre la séance à 9H15.

### **I/ PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 23 NOVEMBRE 2017, 14 DÉCEMBRE 2017 ET 15 JANVIER 2018**

En l'absence de remarques, M. Ballesta propose de passer au vote du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2017.

Résultat du vote :

Votants :	22
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22

➡ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2017.**

En l'absence de remarques, M. Ballesta propose de passer au vote du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017.

Résultat du vote :

Votants :	22
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22

➤ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017.**

En l'absence de remarques, M. Ballesta propose de passer au vote du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018.

Résultat du vote :

Votants :	22
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22

➤ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2018.**

## II/ DOMICILIATION DES ASSOCIATIONS

M. Pialoux présente le compte-rendu de la commission de domiciliation des associations étudiantes qui s'est déroulée le 16 janvier 2018.

Associations candidates :

➤ *Cunégonde*

Fondée le 16 août 2017, l'association a pour objet de valoriser les activités liées à la formation du master Etudes sur le genre au moyen d'événements dédiés favorisant l'implication des étudiant.e.s de cette formation.

➤ *English Club Bordeaux Montaigne*

Fondée le 26 janvier 2017 et héritière du club d'anglais, cette association de filière est un lieu de diffusion et de pratique de la langue anglaise. L'English Club est aussi un espace de promotion de la culture anglophone, il organise des ciné-clubs, une pièce de théâtre en langue anglaise et participe activement à la vie associative de l'Université.

➤ *Créavenir*

Fondée le 17 septembre 2017.

Il s'agit d'une plateforme entre étudiants-entrepreneurs et structures d'accompagnement à la création d'entreprise, Créavenir se veut un soutien individuel et un outil collectif de promotion de l'entrepreneuriat.

➤ *Atelier Universitaire d'Aménagement et d'Urbanisme (AUAU)*

Créé le 3 mai 1995, l'atelier a pour objet principal la création de lien entre professionnels du secteur et l'Université. La commission de domiciliation s'est questionnée le modèle économique de la structure qui ressemble fortement à celui d'une junior entreprise notamment en raison de ses liens avec une filière professionnalisante.

La commission de domiciliation a donné un avis favorable à l'ensemble des demandes de domiciliation.

Mme Ollier évoque son soutien lors de la création de l'association Cunégonde. Cette association visant à fédérer les étudiants du M1 et M2 Etudes sur le genre est un soutien fort dans le cadre de la journée d'études organisée le 9 mars 2018.

Elle se félicite de l'implication des étudiants au sein de l'English Club Bordeaux Montaigne.

Mme Duféal s'interroge sur la différence de statut entre l'association Créavenir et la Junior Entreprise de Bordeaux Montaigne Stratégic qui semblent poursuivre un objectif identique.

M. Pialoux répond que cette association souhaite être un lieu d'échange et d'entraide sur l'entrepreneuriat et l'entreprise. La Junior entreprise offre quant à elle aux étudiants la possibilité de compléter leur formation théorique en réalisant des projets d'expertise pour des clients demandeurs.

Mme Maltone demande de quelle formation viennent les étudiants de cette association.

M. Pialoux répond que les deux étudiants de cette association sont inscrits en Histoire de l'art.

Mme Duféal demande quelle est la plus value de la domiciliation pour une association.

M. Pialoux répond que cela permet à l'association de bénéficier de différents services proposés par l'établissement, notamment : la réception du courrier, la mise à disposition gracieuse de salles, le prêt de matériel, mais aussi d'aides financières (FSDIE) et devenir membre de droit de la CDVEA.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

**➡ La CFVU valide le procès-verbal de la commission de domiciliation du 16/01/2018 et confirme la domiciliation des 4 associations candidates.**

### III/ CONVENTIONS DE FORMATION

Mme Carribon présente la convention de partenariat CPES/EPCSCP, UBM – Lycée d'Arsonval de Brive La Gaillarde – Académie de Bordeaux – Académie de Limoges.

Les formations concernées par la convention sont la L1 Arts plastiques de l'UBM et la Classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur – Classe d'approfondissement en Arts plastiques du Lycée d'Arsonval de Brive.

Le partenariat porte :

- sur des actions conjointes visant au rapprochement pédagogique entre les 2 établissements,
- sur la mise en place d'une commission pédagogique mixte de validation des études. A l'issue du semestre 2 de l'année universitaire, elle se réunira pour étudier les demandes de poursuite d'études à l'université Bordeaux Montaigne.

Mme Duféal signale plusieurs coquilles dans la convention présentée. Elle demande d'où vient l'objectif désigné dans la phrase : « *La nation s'est fixée pour objectif d'atteindre 60% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur* ».

Mme Carribon indique que le texte décrit par Mme Duféal est un cadre commun à toutes les conventions rédigé par le Rectorat.

Mme Caillot signale que cet objectif concernant les étudiants titulaires d'une licence, d'un DUT ou d'un BTS a été annoncé par M. Hollande en 2015 suite à une préconisation de la STRANES.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

**➤ La CFVU La CFVU adopte la convention de partenariat CPES/EPCSCP, UBM – Lycée d'Arsonval de BRIVE LA GAILLARDE – Académie de Bordeaux – Académie de Limoges.**

Mme Carribon présente la convention de coopération entre l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne relative à la co-accréditation du Master mention « Information et médiation scientifique et technique » (IMST).

Cette convention régit les modalités de la coopération pédagogique, administrative et financière de l'Université Bordeaux Montaigne et de l'Université de Bordeaux pour la mise en œuvre du Master IMST, dans le cadre d'un partenariat établi pour la période 2016-2020.

Mme Duféal demande si un diplôme co-accrédité mentionne les deux mentions suivies par les étudiants.

M. Valat répond que la co-accréditation implique la mention des deux établissements accrédités pour ce diplôme. En revanche, seule la mention « Information et médiation scientifique et technique » (IMST) figure sur le diplôme.

Mme Maltone souhaite connaître le nombre d'étudiants concernés par ce diplôme.

M. Ballesta répond que ce master compte 10 inscrits pour l'année universitaire 2017-2018.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

**➤ La CFVU adopte la convention de coopération entre l'Université de Bordeaux et l'Université Bordeaux Montaigne relative à la co-accréditation du Master mention « Information et médiation scientifique et technique » (IMST).**

#### **IV/ AMÉNAGEMENT DU CAMPUS : IMPLANTATION DU MOBILIER URBAIN ACQUIS SUR LES RELIQUATS DU FSDIE**

M. Ballesta rappelle qu'il a été proposé de réaffecter les 8 000 € de reliquat du FSDIE sur un investissement de mobilier urbain pour améliorer les conditions de vie étudiante. Cette somme permettra l'acquisition d'environ 16 tables dont l'installation sera prise en charge par la DPIL.

La DPIL et la chargée de mission à l'aménagement du campus, E. Bonneau, ont été sollicités pour réfléchir à l'implantation de ce mobilier. Les emplacements proposés aux membres élus de la CFVU tiennent compte de la proximité avec les fours micro-ondes, le Sirtaki, les entrées des principaux bâtiments (parvis, bâtiment I,...) et viennent compléter le mobilier existant.

Ce projet et les emplacements proposés se veulent également complémentaires du déploiement de conteneurs éphémères prévus dans le projet campus en commun.

Il propose que Mme Bonneau présente prochainement à la CFVU les aménagements prévus dans le cadre de l'opération Campus.

Il signale également l'intention de l'université de demander prochainement une dévolution de son patrimoine.

Mme Ollier suggère un aménagement du passage entre les bâtiments de l'UFR Langues en terrasse.

Mme Caillot signale, dans le cadre de l'aménagement du campus, l'implantation du pôle documentaire Langues à cet endroit.

Mme Rahou regrette que ces tables soient installées dans un lieu ouvert et souhaite qu'une réflexion se porte sur l'aménagement de lieux couverts et chauffés.

M. Ballesta souhaite également mener une réflexion sur les solutions d'urgence pour répondre à ce besoin et envisage ainsi l'ouverture de salles aux heures de repas au sein de chaque UFR complétée par l'intervention d'un service de nettoyage avant la reprise des cours.

M. Lapaire regrette que l'établissement doive une fois de plus pallier les insuffisances du CROUS. Suite au constat de restriction des accès au restaurant universitaire jusqu'à 2h avant l'heure de fermeture officielle, il informe les membres de la CFVU qu'il est intervenu auprès du responsable du Sirtaki pour lui demander de bien vouloir respecter les horaires de fermeture indiqués.

M. Ballesta signale que ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec le CROUS de Bordeaux.

Mme Caillot évoque les dangers liés à la présence des étudiants dans les escaliers et derrière les portes ainsi que le surcroît de travail quotidien pour les personnels du ménage lié à cette situation. Ce sujet récurrent avec le CROUS, n'a pour l'heure pas trouvé de compromis. Le Crous qui refuse la proposition de surélévation du Sirtaki, demande l'attribution de m<sup>2</sup> supplémentaires pour étendre son restaurant universitaire.

Mme Duféal aimerait une implantation des tables dans des lieux visuellement plus agréables tels que les abords de la Maison de la Recherche, le long des bâtiments I et J ou de la MDE.

M. Ballesta annonce de ces discussions pourront se poursuivre dans le cadre d'une deuxième phase d'implantation.

Mme Miras propose également de positionner des mange-debout à proximité des distributeurs dans le hall administratif.

## **V/ CRÉATION ET MODIFICATION DE PARCOURS DE FORMATIONS**

M. Ballesta présente les demandes de création et de modification de parcours de formation.

### Licence :

#### ➤ **Mention LEA**

Création d'un nouveau parcours :

- **Anglais Coréen**

Il signale que l'ouverture de cette licence à la rentrée 2018 répond à une demande forte des lycéens (au 01/02/2018, déjà 150 vœux formulés sur Parcoursup).

Il rappelle que dans le bassin aquitain seule l'université de La Rochelle propose une licence de ce type et qu'elle est contingentée à 60 places.

Il signale que le Conseil de l'UFR Langues a approuvé à l'unanimité cette demande de création.

Il informe les membres de la CFVU que l'ouverture de cette licence implique la fermeture de manière échelonnée du Diplôme d'Université de Coréen en présentiel (fermeture de la 1<sup>ère</sup> année en 2018/2019).

Mme Durrans signale que 40 inscrits en LEA Anglais-Japonais qui suivent le cours du soir en langue coréenne souhaitent s'inscrire dans cette nouvelle licence.

M. Ballesta rappelle l'effort consenti par l'établissement quant à l'ouverture d'un cycle de licence Anglais-coréen qui implique la création nette de 200h par année de formation. Il rappelle qu'actuellement, l'établissement ne dispose que d'un enseignant titulaire et de contractuels pour assurer ces enseignements. Des demandes de postes ont été effectuées auprès du ministère dans le cadre de la mise en place du Plan étudiant.

Il signale enfin, sur l'antenne d'Agen, la fermeture de la L1 LLCER Espagnol dès la rentrée 2018 et l'ouverture d'un cycle complet de licence LEA Anglais-Espagnol à partir de la rentrée 2019. La réorientation vers le LEA garantira plus facilement la viabilité des trois années de licence en termes d'effectifs. Ce choix répond par ailleurs aux besoins locaux exprimés par la communauté d'agglomération agenaise et il s'inscrit pleinement dans la volonté de consolider notre ancrage régional conformément à la contribution de notre établissement au schéma régional de l'enseignement supérieur.

Mme Rahou demande si l'ouverture de la licence LEA à Agen implique à terme une fermeture de la licence LLCER.

M. Ballesta évoque la faiblesse des effectifs de L2 LLCER Espagnol (une dizaine d'étudiants seulement) à Agen et un taux de poursuite en L3 à l'UBM de seulement 50%.

Il souligne également la coloration professionnalisante de cette future formation et les interactions possibles avec le milieu socio-économique local, et notamment avec l'Agropole d'Agen spécialisé dans le secteur agro-alimentaire (2 200 emplois).

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ **La CFVU adopte la création du parcours de licence Anglais Coréen.**

#### ➤ **Mention LLCER**

Modification : le parcours Russe devient **Russe trilingue**

M. Ballesta signale qu'il s'agit ici de renforcer l'attractivité de la licence LLCER Russe en proposant trois langues : russe, anglais pour un usage professionnel et une langue au choix entre polonais, serbo-croate ou tchèque.

Mme Rahou demande si ce parcours sera proposé dès la rentrée 2018.

M. Ballesta répond par l'affirmative et propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22

➡ **La CFVU adopte la modification du parcours de licence Russe en Russe trilingue.**

Master :

➤ **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement :**

Intitulés des parcours type actuels :

- Médiation environnementale
- Images géographiques, analyses et réalisations

Remplacés par un parcours fusionné :

- **Médiation Territoriale: Images et expérimentations**

M. Ballesta évoque la nécessité de restructuration de ce master afin de renforcer sa visibilité face à un faible effectif étudiant dans deux des trois parcours existants (7 et 8 inscrits en 2017-2018).

Mme Duféal signale que le Conseil d'UFR a approuvé cette fusion à l'unanimité le 11 janvier dernier. Elle souligne les efforts menés par cette formation pour mutualiser ses parcours et ainsi pallier le manque de lisibilité des mentions en master "Géographie".

Elle demande donc si ce changement de parcours entérine l'intitulé du master « Innovation territoriale et Expérimentations (INTEX) ».

M. Valat répond que cet intitulé figure sur les plaquettes de formation présentes sur le site de l'université mais que seule la mention officielle apparaît sur le parchemin de diplôme.

M. Puget trouve gênant que les intitulés d'une même mention varient entre les affichages sur le site internet et les documents officiels.

M. Valat signale le problème posé par les validations tardives de ces changements d'intitulés à la veille de l'ouverture des portails de recrutement et souhaite que les calendriers des campagnes d'admission soient pris en compte dans le calendrier de travail et que ces demandes soient présentées en Conseil d'UFR avant les vacances de Noël.

M. Arcelin souligne qu'une modification de calendrier a remis en cause l'intégralité du travail mené.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ **La CFVU adopte la modification du parcours de master fusionné Médiation Territoriale : Images et expérimentations.**

➤ **Mention Urbanisme et aménagement :**

Création d'un parcours spécifique au double-diplôme Bordeaux-Florence

- **Paysage, Évaluation environnementale et Projets de territoire Bordeaux Florence**  
*(ce parcours ne peut pas figurer dans le portail trouver mon master tant que le partenariat n'est pas finalisé)*

*Adossé aux parcours existants :*

- *paysage, évaluation environnementale et projets de territoire et stratégie,*
- *projets, maîtrise d'ouvrage.*

M. Arcelin précise que les maquettes pour ce nouveau parcours sont en cours de finalisation et que le travail sur les conventions de partenariat est en cours d'élaboration. Il prévient que ce parcours sera ouvert aux étudiants issus la licence géographie, aménagement de l'Université Bordeaux Montaigne pour un nombre de places restreintes.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ ***La CFVU adopte la création du parcours de master Paysage, Évaluation environnementale et Projets de territoire Bordeaux Florence.***

➤ **Mention Humanités numériques :**

Création d'un nouveau parcours

- **Dispositifs numériques éducatifs**  
*Rappel des parcours existants :*
  - *Conception de projet numérique et multimédia*
  - *Document numérique et humanités digitales*

Mme Rahou demande si ce parcours n'entre pas en concurrence avec le Master FLE de Bordeaux Montaigne.

M. Ballesta évoque plutôt une complémentarité et un public cible différent.  
Il propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ ***La CFVU adopte la création du parcours de master Dispositifs numériques éducatifs.***

➤ **Mention : Français langue étrangère**

Intitulés des parcours type actuels :

- Environnements numériques et formations hybrides,



- Coordination pédagogique et diversification des publics.

Remplacés par un parcours fusionné :

- **Didactique du FLES, diversité des contextes et des langues, ingénieries de formation**

M. Ballesta rappelle les difficultés à recruter rencontrées par le parcours Environnements numériques et formations hybrides.

M. Puget demande si ces fusions de parcours impliquent des mutualisations d'UE et d'heures de cours.

Il se questionne sur ces demandes de fusion à mi-quinquennal et se demande si elles résultent de mutualisations insuffisantes lors de l'élaboration de la nouvelle offre de formation.

M. Ballesta répond qu'il s'agit d'une refonte complète des maquettes de formation motivée par un déficit d'attractivité.

Mme Caillot évoque des parcours en difficulté sur l'offre de formation précédente insuffisamment corrigés.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ **La CFVU adopte la modification du parcours de master fusionné Didactique du FLES, diversité des contextes et des langues, ingénieries de formation.**

### Mention : Sciences du langage

Création d'un nouveau parcours

- **Plurilinguisme et contact de langues.**

*Double diplôme en partenariat international avec l'université de Constance (Allemagne)  
(ce parcours ne peut pas figurer dans le portail trouver mon master tant que le partenariat n'est pas finalisé)*

M. Puget souhaite connaître la différence entre un diplôme en partenariat et un double diplôme.

M. Valat répond qu'il s'agit bien dans ce cas d'un double diplôme.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ **La CFVU adopte la création du parcours de master Plurilinguisme et contact de langues.**

### **Mention : LLCER**

Intitulé du parcours type actuel :

- Etudes slaves

Remplacé par un parcours :

- **Etudes slaves : Mondes russe et est-européen**

M. Ballesta fait de nouveau le constat d'un master en perte d'attractivité qui élargit son champ à l'est européen en lien avec la restructuration de la licence LLCER trilingue.

Mme Ollier a l'impression que toutes les langues dites mineures ont du mal à survivre seules et s'associe à l'anglais pour survivre.

Mme Caillot se satisfait de l'attractivité en termes d'inscrits des licences BABEL Lettres et Italien.

M. Lampropoulos dit ne pas comprendre l'élargissement apporté par cet intitulé.

M. Ballesta évoque un chantier mené par l'équipe de formation afin de proposer des contenus diversifiés et une orientation à dimension géopolitique non existante dans l'ancien master.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22

➡ ***La CFVU adopte la modification du parcours de master Etudes slaves : Mondes russe et est-européen.***

Mme Duféal souhaite connaître la date de l'ouverture du portail Trouver mon master.

M. Valat répond que les calendriers devront être votés au plus tard le 7 mars.

Mme Miras ajoute que la consultation de l'offre de formation sur le portail est à ce jour possible mais les dates de la campagne ne sont pas encore disponibles.

M. Ballesta rappelle l'organisation d'un forum des masters les 27, 28 février et 1<sup>er</sup> mars entre 11h30 et 15h30.

## **VI/ MODALITÉS ET CALENDRIER D'ADMISSION EN LICENCE 2, LICENCE 3 ET DIPLOME D'UNIVERSITÉ 2018/2019**

**Public visé :** étudiants sur titres français ou sur titres européens EEE.

**Modalités d'admission :**

La gestion des candidatures se fait sur la plateforme d'admission APOFLUX.

L'examen du dossier porte sur la motivation, le curriculum vitae, les notes et résultats du baccalauréat, du DAEU ou du titre étranger et des années post bac. Une attention particulière est portée sur la ou les disciplines visées.

Le cas échéant, des éléments complémentaires pourront être demandés au candidat (travaux personnels, entretien, audition...). Ces éléments seront précisés par formation dans la plateforme.

<b>Filières générales</b>		
<b>Licences Mentions</b>	<b>Ouverture Apoflux</b>	<b>Fermeture Apoflux</b>
<b>UFR Humanités</b>		
Histoire	14 mai	21 juin
Histoire de l'art et archéologie, parcours histoire de l'art	14 mai	21 juin
Lettres	14 mai	21 juin
Lettres, Langues	14 mai	21 juin
Philosophie	14 mai	21 juin
<b>DU Latin</b>		
DU Latin	14 mai	21 juin
<b>DU Grec</b>		
DU Grec	14 mai	21 juin
<b>UFR Langues et civilisations</b>		
LLCER	14 mai	21 juin
LEA	14 mai	21 juin
Lettres, Langues	14 mai	21 juin
Sciences du Langage	14 mai	21 juin
<b>DU FLE</b>		
DU FLE	14 mai	22 juin
<b>DU Coréen</b>		
DU Coréen	14 mai	22 juin
<b>DU Langue des signes française</b>		
DU Langue des signes française	14 mai	22 juin
<b>UFR STC</b>		
Géographie et aménagement (excepté L3 AUDT)	30 avril	31 mai

<b>Filières à modalités particulières de recrutement</b>			
<b>Licences Mention</b>	<b>Ouverture Apoflux</b>	<b>Fermeture Apoflux</b>	<b>Modalités</b>
<b>UFR Humanités</b>			
Arts, arts plastiques	9 avril	4 mai	Dossier + travaux
Arts, parcours Design	9 avril	4 mai	Dossier + travaux
Arts du spectacle, parcours Cinéma et audiovisuel	9 avril	4 mai	Dossier
Arts du spectacle, parcours Théâtre	9 avril	4 mai	Dossier
Arts du spectacle, parcours Danse	9 avril	4 mai	Dossier + audition
Musicologie	9 avril	4 mai	Dossier
Histoire de l'art et archéologie, parcours Archéologie	9 avril	4 mai	Dossier
Humanités, parcours Culture Humaniste et Scientifiques	9 avril	4 mai	Dossier + entretien
Humanités, Parcours : Cultures modernes et contemporaines (L3)	14 mai	21 juin	Dossier
Philosophie, Anglais	9 avril	4 mai	Dossier
<b>UFR STC</b>			
L3 Aménagement AUDT	27 avril	18 mai	Dossier + entretien
Information-communication, Sciences de l'information et communication	18 avril	12 mai	Dossier
Information-communication, <i>Allemand</i>	18 avril	12 mai	Dossier
Information-communication, <i>Anglais</i>	18 avril	12 mai	Dossier
Information-communication, <i>Espagnol</i>	18 avril	12 mai	Dossier

Mme Miras rappelle que les étudiants de L1 qui souhaitent une réorientation interne vers une autre formation devront cette année constituer un dossier via Parcoursup.

Une communication en ce sens est présente sur le site internet de l'université.

M. Puget se demande si une campagne d'affichage dans les UFR ne serait pas nécessaire.

M. Ballesta souhaite qu'un mail soit envoyé à tout étudiant.  
Il propose qu'un rappel sur cette question soit mené dans le cadre de la CDUFRI.

Mme Caillot pense que l'affichage permettra également aux collègues enseignants de relayer l'information auprès de leurs étudiants.

M. Puisset demande si ce calendrier est similaire à celui de l'année précédente et s'interroge sur le décalage des dates d'ouverture entre les filières sélectives et les autres filières.

Mme Miras ne souligne aucun changement notable.

M. Laluque souhaite connaître la raison du décalage des dates de recrutement de la licence géographie vis-à-vis des autres filières générales.

M. Ballesta répond que ce décalage permet aux gestionnaires d'organiser plus efficacement leur charge de travail.

Mme Duféal signale une part importante de dossiers d'admission en L3 d'étudiants issus de CPGE, BTS, IUT ou autres cursus.  
Elle prévient que cela permet aux gestionnaires de géographie d'effectuer un meilleur suivi des demandes d'admission des étudiants.

M. Valat évoque une période "entonnoir" entre les résultats Parcoursup, ceux des campagnes d'admission et les examens.

M. Arcelin ajoute que la gestionnaire de la licence géographie est seule pour traiter les campagnes de recrutement et les examens de cette formation.

M. Laluque pense que cette différence pose un problème de lisibilité et craint qu'elle ne pénalise de bons étudiants notamment ceux issus des CPGE bordelaises.

Mme Duféal évoque une soixantaine de dossiers d'admission en L3 Géographie et une dizaine d'étudiants issus de CPGE inscrits dans cette formation cette année.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

**➡ La CFVU adopte les modalités et calendrier d'admission 2018/2019 des licences et DU.**

## **VII/ MODALITÉS ET CALENDRIER D'ADMISSION DES LICENCES PROFESSIONNELLES 2018/2019**

**Public visé :** étudiants sur titres français ou sur titres européens EEE.

**Modalités d'admission :**

La gestion des candidatures se fait sur la plateforme d'admission APOFLUX.

L'examen du dossier porte sur la motivation, le curriculum vitae, les notes et résultats du baccalauréat, du DAEU ou du titre étranger et des années post bac. Une attention particulière est portée sur la ou les disciplines visées.

Le cas échéant, des éléments complémentaires pourront être demandés au candidat (travaux personnels, entretien, audition...). Ces éléments seront précisés par formation dans la plateforme.

### UFR Langues et civilisations

Licences	Ouverture Apoflux	Fermeture Apoflux	Modalités
Licence pro Développement international des PME PMI	03/05 2018	23 /05/2018	Dossier + Entretien

### UFR STC

Licences	Ouverture Apoflux	Fermeture Apoflux	Modalités
Licence professionnelle Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux	30/04/2018	11/06/2018	Dossier + Entretien
Licence professionnelle Chargé de projet solidarité et Développement Durable	11/05/2018	13/06/2018	Dossier + Entretien

### IUT BORDEAUX MONTAIGNE – PLATEFORME CIELL 2

Licences	Ouverture	jurys	Modalités
Bibliothécaire	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Communication éditoriale et digitale	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Éditeur	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Libraire	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Médiations de l'Information Numérique et des Données	05/02/2018	11/07/2018	Entretien + épreuves écrites
Coordination de Projets de Développement Social et Culturel	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Conception de projets & Médiation Artistique et culturelle	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Médiation par le jeu et gestion de ludothèque	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites
Stratégie Média et Expertise Digitale	05/02/2018	11/07/2018	Entretien et/ou épreuves écrites

Mme Rahou prévient que les licences professionnelles de l'IUT postulent sur CIEL.

M. Puget demande si l'affichage entretien et/ou épreuves écrites apparaît comme tel sur le site de recrutement.

Mme Rahou signale que certaines licences professionnelles effectuent des entretiens et des épreuves écrites.

Mme Duféal s'interroge sur l'amplitude d'ouverture-fermeture de la licence professionnelle PME-PMI.

Mme Rahou rappelle qu'il n'y a pas de délai légal minimum, la seule contrainte reste le respect de la loi SVA. Elle signale qu'un délai de 7 à 8 jours supplémentaires est laissé aux étudiants pour déposer leurs pièces justificatives à l'issue de la date de dépôt du dossier.

M. Arcelin demande si l'IUT n'est pas soumis à la SVA.

M. Ballesta évoque un cadre dérogatoire pour les IUT.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	23

➡ ***La CFVU adopte les modalités et calendrier d'admission 2018/2019 des licences professionnelles.***

## **VIII/ CAPACITÉS D'ACCUEIL, MODALITÉS ET CALENDRIER D'ADMISSION DES MASTERS**

M. Ballesta rappelle qu'un nouveau cadre légal précisant les modalités de recrutement en 2<sup>ème</sup> cycle universitaire a été promulgué en décembre 2016 instaurant un principe de continuité entre les 4 semestres du master, le droit à la poursuite d'études de tout titulaire d'un grade de licence et la possibilité de fixer des capacités d'accueil.

Il rappelle que les 30 parcours de master ont adopté ce principe prenant soin de rester en accord avec la politique de l'établissement visant à ne pas limiter le nombre de places.

Ainsi, il rappelle qu'en 2017/2018 pour 1 469 inscrits en M1, l'université Bordeaux Montaigne a offert 2 227 places soit 51% de plus que le nombre d'inscrits.

Il présente les capacités d'accueil des masters. (Cf. document en annexe).

Il fait état du cas unique du master de Journalisme qui organise un recrutement sur concours pour 36 places.

M. Arcelin souligne que le master Médiation des sciences est porté par l'UFR STC et qu'il est à orientation professionnelle.

Mme Maltone demande que le parcours Commerce international de produits de l'économie sociale et solidaire soit retiré de l'offre de formation 2018/2019. Elle argumente son choix en raison d'une absence de contacts avec les professionnels du secteur et son sens des responsabilités qui la pousse à ne pas agir dans l'urgence et à reporter cette ouverture pour la rentrée 2019.

Pour tenir compte de l'insertion professionnelle des étudiants, elle demande également une diminution des capacités d'accueil de 25 à 20 places sur le parcours Management des projets transfrontaliers.

M. Lapaire aimerait connaître le nombre de candidatures et le nombre d'inscrits dans ces masters afin d'évaluer leur attractivité.

Il aimerait qu'un bilan de ces chiffres soit communiqué aux membres de la CFVU et ce afin de préparer au mieux cette nouvelle campagne d'admission.

Mme Caillot indique que ces données ont permis d'identifier les raisons d'une diminution d'effectifs dans certaines formations avec des situations très variables selon les formations.

Rappelant que le calendrier de recrutement était cette année propre à chaque établissement, ces chiffres doivent être relativisés. Un élargissement des listes complémentaires sera également nécessaire pour éviter les déperditions rencontrées cette année.

Elle signale que sur 1 469 inscrits, 700 sont des étudiants ayant obtenu une licence de Bordeaux Montaigne.

M. Ballesta évoque 5 832 candidatures Apoflux déposées, 4 577 dossiers traités et 1 740 dossiers retenus.

Il signale également 32 demandes de recours internes et une vingtaine de saisines auprès de l'autorité académique.

La mise en place du nouveau portail d'information et du nouveau cadre réglementaire ont contribué à une inflation du nombre de recours notamment au sein des filières contingentées à orientation professionnelle. L'absence d'un calendrier harmonisé a complexifié l'affectation et la gestion des flux étudiants au niveau national.

Mme Miras parle d'un défaut d'information au niveau national : l'étudiant devait pour saisir le recteur avoir effectué des vœux dans deux mentions différentes.

Mme Duféal ajoute que le changement de règle ces dernières années a également contribué à cette confusion.

Mme Caillot propose qu'un tableau synthétique de ces indicateurs soit diffusé aux équipes pédagogiques.

Elle évoque les effets de filière qui créent une sélectivité comme en M1 LAI où le nombre d'étudiants de L3 de l'université retenu est faible.

Mme Duféal trouve très bien d'analyser le tropisme mais aimerait aussi que soit évalué le nombre d'étudiants titulaires d'une licence de l'UBM acceptés dans une autre université, gage de notre qualité.

M. Laluque demande combien de dossiers ont été déposés dans les parcours du master LAI.

Mme Caillot parle de 189 dossiers en Economie du vin, oenotourisme, interculturalité, 147 en Management de projets transfrontaliers et 368 en Management d'événements nationaux et internationaux.

M. Arcelin se dit inquiet de l'harmonisation du calendrier et de la publication des résultats d'admission au 22 juin.

En effet, l'étude des dossiers par les enseignants intervient dans un temps dévolu à l'organisation des examens, des soutenances de mémoires et des entretiens d'admission.

Mme Rahou signale la présence de coquilles sur les dates des mentions.

M. Puisset demande pourquoi ne pas envisager d'augmenter la capacité d'accueil suite à la fusion des parcours en master Géographie, aménagement parcours médiation territoriale : images et expérimentations.

M. Ballesta répond que l'équipe enseignante pense que ce master est encore trop fragile pour envisager une augmentation de la capacité.

Mme Duféal rappelle que derrière ces chiffres, des objectifs relatifs aux seuils d'ouverture des formations sont posés par l'établissement.

M. Ballesta répond à Mme Duféal que dans le cas de cette mention, la proposition de restructuration consiste à rendre viable un master dont les deux parcours présentent des effectifs inférieurs à 10.

M. Puget se demande si l'on pourrait sortir de ce rapport étrange qui laisse planer sur les équipes pédagogiques une menace de fermeture lorsque les effectifs des formations sont en baisse.

M. Ballesta répond n'avoir jamais tenu ce discours. Il rappelle le discours porté par l'équipe présidentielle sur le caractère non obligatoire de fixer des capacités d'accueil en master. Il pense qu'un certain nombre de masters sans véritable tension pourraient décider de ne pas fixer de capacités d'accueil.

M. Puget répond que dans le cas des filières artistiques, la capacité d'accueil correspond à une réalité matérielle (mise à disposition d'équipements spécifiques pour les étudiants).

M. Arcelin ajoute qu'il s'agit de capacités non bloquantes et que les équipes enseignantes dépasseront la capacité fixée si de bons dossiers se présentent. En revanche, pour le master Dynamiques africaines, la capacité est fixée à 11 en raison de fortes contraintes dont le stage en Afrique financé en partie par l'établissement.

M. Laluque souhaite des précisions sur la mention Information, communication dont seul le parcours Etudes et projets internationaux - option anglais est ouvert en 2018 et qui demande cependant une diminution de sa capacité d'accueil.

M. Ballesta répond qu'il s'agit d'un master à orientation recherche en déficit d'attractivité dont les attendus en langue anglaise sont particulièrement élevés. Un travail de refonte de ce master sera nécessaire avant d'envisager l'ouverture des deux autres parcours.

M. Arcelin explique cette demande de réduction par la présence d'étudiants inscrits tardivement après saisine du Rectorat et dont les résultats en langue anglaise s'avèrent catastrophiques, leur niveau n'ayant pas pu être évalué lors du test de langue organisé en début d'année.

Mme Caillot confirme le manque d'attractivité de cette formation, elle mentionne les chiffres : 13 inscrits pour 25 retenus et 45 dossiers déposés en 2017/2018. Elle rappelle que les deux autres parcours ne seront ouverts que lorsque la cohorte des bi-licence information et communication Espagnol et Allemand seront au terme de leur 3<sup>ème</sup> année.

Mme Ollier évoque les conséquences du caractère non compensable de l'UE Langue dans certains masters. Certains étudiants n'ont pas le niveau minimum d'exigence requis et afin de ne pas les pénaliser pour l'obtention du master, la consigne est de leur attribuer un 10.

Mme Caillot rappelle qu'il s'agit d'une disposition réglementaire, toutefois il n'y a aucune obligation à attribuer la note de 10 aux étudiants. Elle ajoute que l'université Bordeaux Montaigne a décidé de n'attribuer qu'un ECTS à cette UE.

Mme Ollier demande l'arrêt de la mutualisation de l'UE de langue vivante entre les masters Genre et Religions et sociétés

M. Ballesta parle d'un problème de progression des étudiants entre le niveau licence et le niveau master. Il souhaite qu'une réflexion soit menée dans le cadre des MCC pour envisager une évaluation de ces étudiants en contrôle continu afin de permettre plus de souplesse et d'organiser un devoir de rattrapage si besoin.



Mme Caillot signale un nombre important de dispensés en master Religions et sociétés qui ne peuvent être évalués dans le cadre du contrôle continu.

M. Lapaire constate un écart de niveau de langue significatif entre les étudiants. Il souligne également l'investissement demandé aux étudiants sur cette UE qui n'est créditée qu'à hauteur d'1 ECTS. Il souhaite qu'une réflexion à mi quinquennal soit menée sur cette question par la Vice-présidente déléguée aux langues.

Mme Caillot parle d'un constat national de la faiblesse du niveau de langue de nos étudiants français.

M. Puisset prévient qu'en dépit des efforts de l'établissement sur les capacités d'accueil, les élus étudiants voteront contre.

M. Puget demande une modification de la modalité du master Documentaires et archives en : « Dossier et entretien ».

M. Ballesta propose de passer au vote des modalités sous réserve des modifications demandées en séance. Il rappelle que le calendrier est donné à titre indicatif. Les capacités seront votées par le Conseil d'Administration le 28 février prochain.

Résultat du vote :

Votants :	23
Suffrages exprimés :	23
Pour :	17
Contre :	6

**➡ La CFVU donne un avis favorable aux capacités d'accueil et adopte les modalités et calendrier d'admission 2018/2019 des masters.**

## **IX/ AFFECTATION DE CRÉDITS ECTS VALIDANT LES ACTIVITÉS DE FORMATION DU DOCTORAT**

M. Ballesta signale que par application de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, un doctorant doit justifier d'un volume global de 120 heures de formation.

Dans le cadre de l'internationalisation du doctorat, l'école doctorale propose que l'activité de formation du doctorat donne lieu à la reconnaissance de crédits ECTS. Il est proposé que cette reconnaissance porte sur les activités de formation dispensées par l'école doctorale (90 ECTS) et sur celles des équipes de recherche (90 ECTS).

M. Lampropoulos demande ce que l'intitulé professeur invité implique.

M. Ballesta souligne la fragilité des propositions faites par l'Ecole Doctorale. En effet, au regard des textes fondateurs, l'attribution de crédits ECTS induit nécessairement une évaluation quant à l'acquisition de compétences et de connaissances ; ce qui n'est pas le cas dans le modèle proposé par l'Ecole Doctorale.

M. Lapaire évoque la reconnaissance de l'engagement des doctorants dans la recherche collective. Il trouve intéressant de pouvoir offrir à ces étudiants un label « doctorant engagé ». Il souligne que l'avantage du crédit ECTS est sa portée européenne.

M. Ballesta répond que toutes les universités européennes n'utilisent pas ces crédits dans le cadre d'une mobilité.

Mme Ollier trouve ce système trop contraignant notamment pour les doctorants salariés ou domiciliés en dehors de la métropole bordelaise. L'angoisse que cela fait peser sur eux est inutile et contre-productive.

M. Lampropoulos pense que si l'on veut parler de formation doctorale, il faut réfléchir à la mise en place d'une véritable formation qui soit à la fois nécessaire et possible pour tous les doctorants. Il prend l'exemple d'une université suédoise qui offre une formation doctorale de 60 ECTS qui regroupe une série de séminaires assurée une fois par mois qui présuppose la lecture de 250-300 pages par les doctorants. Selon lui, le modèle proposé par l'Ecole Doctorale ne constitue pas une réelle formation du doctorant.

Mme Rahou demande si l'Ecole Doctorale est soumise à l'attribution d'ECTS.

Mme Caillot signale qu'à l'heure actuelle seul le diplôme de doctorat donne lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Mme Ollier évoque l'état d'épuisement des doctorants qui doivent compléter chaque année un porte-folio.

M. Ballesta lit le décret concernant le porte-folio : « Chaque doctorant doit réaliser un porte-folio comprenant la liste individualisée de toutes ses activités de doctorat durant sa formation incluant enseignement, diffusion de la culture scientifique ou transfert de technologie et valorisant les compétences qu'il a développées pendant la préparation du doctorat. Il est mis à jour régulièrement par le doctorant. »

M. Lapaire évoque un changement de vision du doctorat qui est passé d'une relation du doctorant avec son enseignant référent pour rédiger la thèse à un modèle anglo-saxon avec un programme doctoral comprenant des séminaires, des formations et une thèse.

M. Lampropoulos souhaite qu'un compromis soit trouvé entre les doctorants sous contrat doctoral et les autres.

M. Puget souligne l'engagement professionnel consistant à rédiger une thèse, il souhaite que l'on considère le nombre et la qualité des compétences acquises dans ce travail préparatoire à la rédaction de la thèse.

Mme Caillot partage l'idée d'un manque de reconnaissance du doctorat au sein du monde professionnel en France. Ce projet a le mérite d'identifier les compétences acquises pendant le doctorat et de les valoriser auprès des employeurs pour les doctorants qui ne se destinent pas à une carrière académique traditionnelle

Mme Duféal trouve ce tableau intéressant parce qu'il permet d'identifier un champ de compétences professionnelles acquises dans le cadre du doctorat.

M. Puget a la sensation d'un éparpillement et craint une pression sur le doctorant sollicité à la fois pour son travail de thèse et sa participation collective.

M. Ballesta, compte tenu de l'heure tardive et de l'importance du sujet, propose d'instruire cette demande dans le cadre d'un bureau de la CFVU auquel seront conviés le VP recherche, le directeur de l'école doctorale, Mme Duthu.

## **X/ QUESTIONS DIVERSES**

Mme Duféal demande une mise à l'ordre du jour de la prochaine CFVU :

- le bilan des JFE,
- un point d'actualité sur la réforme d'admission en 1<sup>er</sup> cycle et la plateforme Parcoursup.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 12H30.

La Présidente,



Hélène VELASCO-GRACIET

### Admission en 1ère année de Master : Capacités et modalités d'admission 2018/2019

Composante	Intitulé Formation <b>Mention</b> PARCOURS-TYPE	Capacité 2017-18	Capacité 2018-19	Campagne d'admission		Modalités
				Du	au	
<b>Institut Journalisme Bordeaux Aquitaine</b>						
<i>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</i>						
	<b>Journalisme</b>	<b>36</b>	<b>36</b>			
	JOURNALISME	36	36	08/01/18	12/03/18	Concours <sup>(1)</sup>
<b>UFR Humanités</b>						
<i>ARTS, LETTRES, LANGUES</i>						
	<b>Arts</b>	<b>70</b>	<b>75</b>			
	ARTS PLASTIQUES		50	07/05/18	22/06/18	Dossier
	ARTISTE INTERVENANT : PRATIQUES ARTISTIQUES ET ACTION SOCIALE		25	16/04/18	01/06/18	Dossier
	<b>Arts de la scène et du spectacle vivant</b>	<b>30</b>	<b>30</b>			
	EXPERIMENTATIONS ET RECHERCHES DANS LES ARTS DE LA SCENE	30	30	27/04/18	29/05/18	Dossier
	<b>Cinéma et audiovisuel</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	03/09/34	16/01/35	
	APPROCHES HISTORIQUES ET SOCIO-CULTURELLES DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL	40	40	07/05/18	15/06/18	Dossier
	DOCUMENTAIRES ET ARCHIVES	15	15	24/04/18	18/05/18	Dossier

	<b>Design</b>	<b>25</b>	<b>20</b>			
	INTERACTION, INNOVATION, SERVICE	25	20	16/04/18	01/06/18	Dossier
	<b>Lettres et Humanités</b>	<b>100</b>	<b>100</b>			
	RECHERCHES EN ETUDES LITTERAIRES	100	100	02/05/18	08/06/18	Dossier
	<b>Musicologie</b>	<b>15</b>	<b>15</b>			

	MUSIQUE ET CULTURE	15	15	07/05/18	22/06/18	Dossier
<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>						
	<b>Archéologie, sciences pour l'archéologie</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			
	ARCHEOLOGIE	40	25	02/05/18	25/06/18	Dossier
	ARCHEOMETRIE	20	20	02/05/18	25/06/18	Dossier
	INGENIERIE DE L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		15	02/05/18	25/06/18	Dossier
	<b>Direction de projets ou établissements culturels</b>	<b>25</b>	<b>25</b>			
	INGENIERIE DE PROJETS CULTURELS ET INTERCULTURELS	25	25	30/04/18	28/05/18	Dossier, entretien
	<b>Etudes sur le genre</b>	<b>55</b>	<b>55</b>			
	MEDIATIONS, CULTURES, LANGUES	55	55	02/05/18	15/06/18	Dossier
	<b>Histoire</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	09/06/69	23/08/70	
	DEVELOPPEMENT, INNOVATION ET ENVIRONNEMENT DU XVIème SIECLE AU XXIème SIECLE	40	40	04/05/18	04/06/18	Dossier
	GEOPOLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES DU XVIème SIECLE AU XXIème SIECLE	40	40	04/05/18	04/06/18	Dossier
	POUVOIRS ET ESPACES POLITIQUES DU XVIème SIECLE AU XXIème SIECLE	40	40	04/05/18	04/06/18	Dossier
	SOCIETE ET CULTURES URBAINES	40	40	04/05/18	04/06/18	Dossier
	<b>Histoire de l'art</b>	<b>40</b>	<b>40</b>			
	HISTOIRE DE L'ART	40	40	30/04/18	01/06/18	Dossier
	<b>Histoire, civilisations, patrimoine</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	29/01/52	24/12/52	

	ETUDES MEDIEVALES	20	20	07/05/18	22/06/18	Dossier
	HISTOIRE ANCIENNE	20	20	07/05/18	22/06/18	Dossier
	LETTRES CLASSIQUES	15	15	07/05/18	22/06/18	Dossier
	<b>Information et médiation scientifique et technique (mention commune avec l'UFR STC)</b>	<b>40</b>	<b>40</b>			
	EPISTEMOLOGIE ET HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES	20	20	04/05/18	22/06/18	Dossier
	MEDIATION DES SCIENCES	20	20	19/04/18	25/05/18	Dossier, entretien
	<b>Patrimoine et musées</b>	<b>25</b>	<b>25</b>			
	PATRIMOINE ET MUSEES	25	25	04/05/18	25/05/18	Dossier
	<b>Philosophie</b>	<b>35</b>	<b>35</b>			
	RECHERCHES PHILOSOPHIQUES SUR LA NATURE, L'HOMME ET LA	35	35	02/05/18	04/06/18	Dossier

	SOCIETE					
	<b>Sciences des religions et sociétés</b>	<b>120</b>	<b>120</b>			
	RELIGIONS ET SOCIETES	120	120	23/04/18	22/05/18	Dossier
<b>UFR Langues et Civilisations</b>						
<i>ARTS, LETTRES, LANGUES</i>						
	<b>Etudes culturelles</b>	<b>25</b>	<b>25</b>			
	LANGUES, LETTRES, ARTS	25	25	03/05/18	23/05/18	Dossier
	<b>Français langue étrangère</b>	<b>30</b>	<b>40</b>			
	FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	30	40	28/04/18	15/05/18	Dossier
	<b>Langues étrangères appliquées</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	08/01/52	17/05/52	
	COMMERCE INTERNATIONAL DE PRODUITS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		25	03/05/18	23/05/18	Dossier
	ECONOMIE DU VIN, OENOTOURISME, INTERCULTURALITE	25	25	03/05/18	23/05/18	Dossier
	MANAGEMENT DES PROJETS TRANSFRONTALIERS	25	25	03/05/18	23/05/18	Dossier
	MANAGEMENT D'EVENEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX	25	25	03/05/18	23/05/18	Dossier

	<b>Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales</b>	<b>380</b>	<b>380</b>		09/10/58	
	ETUDES ANGLOPHONES	90	90	03/05/18	23/05/18	Dossier
	ETUDES BASQUES	25	25	03/05/18	23/05/18	Dossier, entretien
	ETUDES CHINOISES	40	40	28/04/18	15/05/18	Dossier
	ETUDES GERMANIQUES - IDENTITES, MEDIATIONS, MULTICULTURALITE	40	40	23/04/18	07/05/18	Dossier
	ETUDES HISPANIQUES ET HISPANO-AMERICAINES	40	40	23/04/18	07/05/18	Dossier
	ETUDES JAPONAISES	60	60	03/05/18	23/05/18	Dossier
	ETUDES SLAVES	40	40	03/05/18	23/05/18	Dossier
	ETUDES SLAVES ET INTERCULTURALITE (double diplôme)	5	5	08/03/18	12/04/18	Dossier
	LES ANDALUS : DOMAINES HISTORIQUES ARABOPHONES ET IBERIQUES	40	40	03/05/18	23/05/18	Dossier
	<b>Management et commerce international</b>	<b>40</b>	<b>40</b>			
	COMMERCE INTERNATIONAL ET PAYS EMERGENTS	40	40	23/04/18	07/05/18	Dossier, entretien
	<b>Sciences du langage</b>	<b>40</b>	<b>40</b>			
	SCIENCES DU LANGAGE	40	40	03/05/18	23/05/18	Dossier
	Plurilinguisme et contact de langues. <i>Ce parcours ne peut pas figurer dans le portail trouver mon master tant que le partenariat n'est pas finalisé.</i>					

<b>UFR Sciences Territoires &amp; Communication</b>						
<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>						
	<b>Communication des organisations</b>	<b>60</b>	<b>60</b>			
	COMMUNICATION ET GENERATIONS : ETUDE DES PUBLICS	20	20	19/04/18	23/05/18	Dossier, entretien
	CONSULTING ET EXPERTISE EN COMMUNICATION	20	20	27/04/18	23/05/18	Concours (2)
	STRATEGIE ET POLITIQUES DE COMMUNICATION	20	20	27/04/18	15/05/18	Concours (2)
	<b>Communication publique et politique</b>	<b>18</b>	<b>18</b>			
	COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE	18	18	27/04/18	15/05/18	Concours (3)

	<b>Etudes du développement</b>	<b>17</b>	<b>17</b>			
	ETUDES INTERDISCIPLINAIRES DES DYNAMIQUES AFRICAINES	11	11	25/04/18	08/06/18	Dossier, entretien
	ETUDES INTERDISCIPLINAIRES INTERNATIONALES DES DYNAMIQUES AFRICAINES	6	6	25/04/18	08/06/18	Dossier
	<b>Géographie, aménagement, environnement et développement</b>	<b>51</b>	<b>33</b>			
	GESTION TERRITORIALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	15	15	26/04/18	01/06/18	Dossier, entretien
	MEDIATION TERRITORIALE : IMAGES ET EXPERIMENTATIONS	36	18	04/05/18	06/06/18	Dossier, entretien
	<b>Gestion des territoires et développement local</b>	<b>30</b>	<b>30</b>			
	DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, ORIGINES ET QUALITES DES PRODUITS	15	15	09/05/18	15/06/18	Dossier, entretien
	ECOLOGIE HUMAINE	15	15	09/05/18	22/06/18	Dossier
	<b>Humanités numériques</b>	<b>40</b>	<b>55</b>			
	CONCEPTION DE PROJETS NUMERIQUE ET MULTIMEDIA	20	20	18/04/18	01/06/18	Dossier
	DISPOSITIFS NUMERIQUES EDUCATIFS		15	18/04/18	01/06/18	Dossier
	DOCUMENT NUMERIQUE ET HUMANITES DIGITALES	20	20	18/04/18	01/06/18	Dossier
	<b>Information et médiation scientifique et technique (mention commune avec l'UFR Humanité)</b>					
	<b>Information, communication</b>	<b>40</b>	<b>20</b>			
	ETUDES ET PROJETS INTERNATIONAUX - OPTION ALLEMAND					Non-ouvert 2018
	ETUDES ET PROJETS INTERNATIONAUX - OPTION ANGLAIS	40	20	04/05/18	15/06/18	Dossier, test de langue
	ETUDES ET PROJETS INTERNATIONAUX - OPTION ESPAGNOL					Non-ouvert 2018
	<b>Tourisme</b>	<b>20</b>	<b>20</b>			
	AMENAGEMENT ET GESTION DES EQUIPEMENTS, SITES ET TERRITOIRES	20	20	03/05/18	22/05/18	Dossier, entretien
	TOURISTIQUES					
	<b>Urbanisme et aménagement</b>	<b>35</b>	<b>35</b>			
	URBANISME : PAYSAGE, EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET PROJETS DE TERRITOIRE	15	15	04/05/18	01/06/18	Dossier, entretien



	PAYSAGE, ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET PROJETS DE TERRITOIRE BORDEAUX FLORENCE <i>Ce parcours ne peut pas figurer dans le portail trouver mon master tant que le partenariat n'est pas finalisé</i>		?	?	?	
	URBANISME : STRATEGIE, PROJETS, MAITRISE D'OUVRAGE	20	20	04/05/18	01/06/18	Dossier, entretien
<b>MEEF</b>						
	<b>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2nd degré</b>	<b>360</b>	<b>356</b>			
	PLC CAPES HISTOIRE-GEOGRAPHIE	80	80	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES LETTRES	70	70	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES ALLEMAND	20	20	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES ANGLAIS	70	70	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES ARTS PLASTIQUES	35	35	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES ESPAGNOL	45	45	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES MUSIQUE	20	16	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES ITALIEN	10	10	23/04/18	31/05/18	Dossier
	PLC CAPES BASQUE	10	10	23/04/18	31/05/18	Dossier

## Modalités des concours :

### (1) Concours IJBA :

#### Epreuves écrites d'admissibilité (3h, /90 points) :

- Epreuve de langue française : vocabulaire, grammaire et syntaxe (20 points);
- Questionnaire d'actualité et de culture générale (20 points);
- Résumé critique de film pour apprécier les qualités d'expression et d'analyse (20 points);
- Projet d'enquête destiné à évaluer la connaissance des sources d'information et la capacité à mettre en œuvre une démarche journalistique (30 points).

#### Entretien oral d'admission (30mn, /30 points)

### (2) Concours Communication des Organisations (SP et CE) :

#### Epreuve écrite d'admission (4h, /100 points)

- Culture générale (20 points);
- Culture spécifique aux métiers (20 points);
- Projet professionnel et connaissance du master (20 points);
- Qualité de l'écriture : vocabulaire, grammaire, syntaxe (20 points);
- Capacité d'analyse et de clarté des propos : capacité de synthèse, esprit critique et argumentation étayée (20 points).

### (3) Concours Communication publique et politique :

#### Dossier d'admissibilité (100 points) :

- Critère académique (30 points);
- Expérience(s) et stage(s) dans le domaine de la communication publique et politique (35 points);
- Motivation et projet en adéquation avec la formation (35 points);

#### Oral d'admission (30 mn, /100 points)

- Culture générale (10 points);
- Culture professionnelle (20 points);
- Culture politique : locale, nationale, internationale et institutionnelle (30 points);
- Expérience(s) et stage(s) dans le milieu de la communication publique et politique (20 points);
- Projet personnel et engagement en lien avec la formation (associatif, politique, etc.) (20 points);

